

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance extraordinaire 16 mai 2022

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue au 66, chemin Auckland, en présence du public, le 16 mai 2022 à 19h00, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers, Marc Bégin, Yves Bond, Denys Gosselin, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

La directrice générale, Sarah Lévesque, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h06**.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 12 mai 2022 aux membres du conseil par courriel.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-05-30

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers et la conseillère sont présents et renoncent à l'avis de convocation tel que présenté le 12 mai 2022, pour l'ajout de deux sujets;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en ajoutant les sujets suivants :

- 9. SIGNATURE DE L'ENTENTE 202200 PONCEAU MUNICIPAL
- 10. TARIFICATION DES SAISONNIERS AU CAMPING;

ET de devancer le point 6 avant le point 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2022-157 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 000 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DU TRONÇON OUEST DE LA RUE PRINCIPALE ET UN EMPRUNT DE 2 000 000 \$

Il est, par la présente, déposé par monsieur Denys Gosselin, conseiller, le projet du règlement numéro 2022-157 intitulé règlement décrétant une dépense de 2 000 000 \$ pour des travaux de renouvellement des conduites des réseaux d'aqueduc et d'égout du tronçon ouest de la rue Principale et un emprunt de 2 000 000 \$ qui sera adopté à une séance subséquente.

4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2022-157 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 000 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DU TRONÇON OUEST DE LA RUE PRINCIPALE ET UN EMPRUNT DE 2 000 000 \$

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Denys Gosselin, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-157 décrétant une

dépense de 2 000 000 \$ pour des travaux de renouvellement des conduites des réseaux d'aqueduc et d'égout du tronçon ouest de la rue Principale et d'un emprunt de 2 000 000 \$, décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Principale.

5. AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES SITES MUNICIPAUX

2022-05-31

CONSIDÉRANT QUE les demandes de prix reçues sont difficilement comparables;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de fractionner les travaux;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'autoriser un budget total de 15 000 \$ pour l'année 2022;

Et de mandater Stéphanie Bourque pour la réalisation des travaux;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, d'en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱ

6. MODIFICATION DU CAMION SWAT

2022-05-32

Le directeur incendie expose la nécessité et les avantages de la modification demandée.

CONSIDÉRANT la nécessité et tous les avantages que comporte la modification au camion swat avec l'ajout d'un attelage de remorque pour le véhicule tout terrain;

Il est proposé par **André Perron**

ET RÉSOLU de procéder à la modification du camion swat en ajoutant un attelage de remorque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱ

7. DÉFI PISSENLITS 2022

2022-05-33

CONSIDÉRANT QUE les pollinisateurs sont en danger;

CONSIDÉRANT QUE le retardement de la tonte de gazon permet un meilleur apport en pollen pour les pollinisateurs;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de relever le défi pissenlits 2022 et d'en faire la promotion pour le mois de mai 2022.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8. GESTION DU CAMPING – AUTORISATION DE DÉPENSER

2022-05-34

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles proposent des améliorations;

CONSIDÉRANT QUE les demandes des bénévoles doivent être autorisées par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE la gestion est lourde pour les menues dépenses;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'autoriser Bertrand Dodier et Claude Perron, bénévoles du camping, à dépenser 750 \$ de budget par mois, sur présentation de factures au nom de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱⁱ

9. SIGNATURE DE L'ENTENTE 202200 PONCEAU MUNICIPAL

2022-05-35

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, André Perron, et la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer l'entente 202200 pour le ponceau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{iv}

10. TARIFICATION DES SAISONNIERS AU CAMPING

2022-05-36

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris la décision en septembre 2021 d'augmenter le tarif des saisonniers à 1 300 \$ sans inclure l'hivernation;

CONSIDÉRANT QUE les informations ont été mal comprises par les bénévoles;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'accepter le tarif des saisonniers à 1 300 \$ incluant l'hivernation pour 2022.

ET d'augmenter le tarif saisonnier 2023 à 1 300 \$ excluant l'hivernation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^v

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucun public est présent.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-05-37

Il est proposé par **Pierre Blouin**

De clore la présente séance à **20h17** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Sarah Lévesque, directrice générale

ⁱ 2022-05-19 Rencontre avec Stéphanie Bourque

ⁱⁱ 2022-05-24 Courriel au directeur incendie

ⁱⁱⁱ 2022-05-24 Courriel à Lorraine Tardif, bénévole au camping

^{iv} 2022-05-24 Courriel de l'entente signée au MTQ

^v 2022-05-24 Courriel à Lorraine Tardif, bénévole au camping